

[View this email in your browser](#)

newsletter



MARIE-GALANTE ILE DURABLE



**Marie-Galante Ile Durable présentée
au [forum européen Clean Energy for EU
Islands, Crète - 22 septembre 2017](#)**

La Commission européenne s'est fixée pour objectif d'accélérer la transition énergétique des îles européennes en les aidant à réduire leurs coûts énergétiques élevés, à renforcer leur sécurité énergétique et à stimuler le recours aux énergies renouvelables et aux technologies innovantes. C'est dans ce cadre que Commission européenne a souhaité intégrer au [forum Clean Energy for UE Islands](#) le Programme Marie-Galante Ile Durable, dont le Cabinet Maryse COPPET est le gestionnaire.

Le projet a donc été présenté le 22 septembre lors d'une table ronde des meilleures pratiques relatives à la transition énergétique en raison de son modèle unique d'autonomie énergétique et en tant qu'exemple à dupliquer pour l'ensemble des territoires insulaires européens.

Plus d'informations :

- [Notre communiqué de presse](#)
- [La page web officielle de l'événement](#)



**Présentation du projet Marie-Galante
Ile Durable au [Sommet Mondial Climate
Chance, Agadir - 13 septembre 2017](#)**



Dans le cadre de la préparation à la COP 23, le [Sommet mondial Climate Chance](#) se tenait à Agadir du 11 au 13 septembre 2017. Promu à la COP 22 comme modèle de développement territorial insulaire, le projet Marie-Galante Ile Durable y a été présenté par Me COPPET lors d'un atelier consacré à la résilience des territoires face à un climat qui change.

Les îles ont un rôle fondamental à jouer dans l'élaboration de politiques stratégiques de résilience aux changements climatiques et le projet Marie-Galante Ile Durable représente un terrain d'expérimentation privilégié pour l'adaptation des territoires à ces nouvelles contraintes.

Ce projet global de développement durable vise la transition écologique, énergétique, numérique et agricole du territoire de Marie-Galante. Il comprend un volet complet d'adaptation du territoire au changement climatique ; notamment par l'autonomie énergétique par les énergies renouvelables, l'autonomie numérique par l'internet par satellite, le renforcement des récifs coralliens et la résilience des bâtiments et des infrastructures routières aux phénomènes climatiques.

Pour plus d'informations sur cet événement, voyez le [communiqué de presse officiel](#)



**Inauguration de l'école [Simplon.co](#)
Marie-Galante le 26 septembre 2017**

Mardi 26 septembre 2017, c'était la rentrée pour la première promotion de l'école Simplon.co à Marie-Galante. 20 jeunes ont entamé une formation en développement d'applications web/mobile, labellisée « Grande École du Numérique » grâce au Cabinet Maryse COPPET. Proposée par la commune de Grand-Bourg de Marie-Galante et Simplon.co, avec le soutien financier du FSE, cette formation destinée à des jeunes (18-25 ans) éloignés de l'emploi (jeunes, femmes, demandeurs d'emplois, bénéficiaires de minima sociaux) est en outre entièrement gratuite.

La formation se déroulera de manière intensive et immersive, en 6 mois, avec une pédagogie innovante fondée à 80% sur le *“learning by doing”* (pratique par projets), le *“peer-programming”* (programmation par les pairs, en binôme), les projets, et sur la mise en situation dans un milieu professionnel. Aucun prérequis académique n'était exigé, cependant les candidat.e.s ont dû démontrer une grande motivation et une forte curiosité pour le numérique.

L'inauguration d'une école Simplon.co à Marie-Galante représente par ailleurs une ouverture aux métiers du numérique qui sont actuellement très demandés sur le marché de l'emploi.

Plus d'informations dans notre [communiqué de presse](#)

Projet d'autonomie énergétique du programme Marie-Galante Ile Durable : accord de collaboration signé entre la [CNR](#) et le [CEA](#)



Depuis le 20 juin 2017, le programme Marie-Galante Ile Durable et son projet d'autonomie énergétique font l'objet d'un accord de collaboration signé par le [CEA](#) (Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives), organisme public français de référence en matière de recherche scientifique dans les domaines de l'énergie et la [CNR](#) (Compagnie Nationale du Rhône), en charge du volet énergie et mobilité du démonstrateur industriel pour la ville durable du territoire de Marie-Galante.

D'une durée de 4 ans, cet accord porte sur la collaboration du CEA et de la CNR pour concevoir et mettre en place un "microgrid", c'est-à-dire un réseau électrique intelligent à l'échelle de l'île de Marie-Galante. Celui-ci permettra d'harmoniser la production des différentes unités de production d'énergie renouvelable 100 % locale de l'île avec sa consommation globale d'électricité, en mobilisant, en fonction des besoins constatés et prévus, les capacités de stockage installées.

Une nouvelle étape pour le Démonstrateur Industriel pour la Ville Durable de Marie-Galante, qui fait l'objet d'une attention particulière du monde de la recherche en tant que modèle d'autonomie pour les zones non interconnectées.

Pour plus d'informations, voyez notre [communiqué de presse](#) concernant cet accord de collaboration.

Ils parlent de nous ...



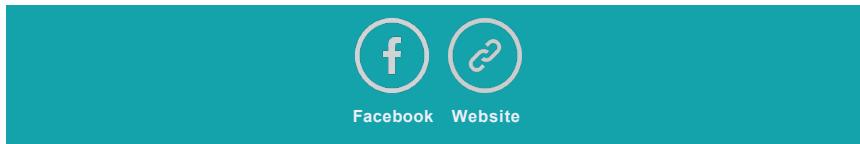
" Élevée au rang de modèle de développement durable pour toutes les zones non-interconnectées lors de la COP22 de Marrakech en novembre 2016, la petite île de Guadeloupe se rêve aujourd'hui en véritable pionnière de la transition énergétique..."

[lire la suite.](#)

En vidéo...



Témoignage de soutien de Bertrand Piccard - initiateur et pilote de l'avion solaire Solar Impulse, le premier avion autonome fonctionnant uniquement à l'énergie solaire - parrain du projet Marie-Galante Île Durable.



Notre adresse postale :

Cabinet Maryse COPPET – Parc d'Activité de la Jaille Bat 4 - Lot 412, Baie Mahault 97122 Guadeloupe

Vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter? [cliquez ici](#)

MailChimp